

LE CROISEMENT DES SAVOIRS DANS LES RECHERCHES PARTICIPATIVES. QUESTIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES

Patrick Brun

ERES | « [Vie sociale](#) »

2017/4 n° 20 | pages 45 à 52

ISSN 0042-5605

ISBN 9782749256986

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-2017-4-page-45.htm>

Pour citer cet article :

Patrick Brun, « Le croisement des savoirs dans les recherches participatives. Questions épistémologiques », *Vie sociale* 2017/4 (n° 20), p. 45-52.
DOI 10.3917/vsoc.174.0045

Distribution électronique Cairn.info pour ERES.

© ERES. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le croisement des savoirs dans les recherches participatives¹ Questions épistémologiques

Patrick Brun

Depuis une vingtaine d'années, le mouvement ATD² Quart Monde a initié une série d'actions pour que les représentants de milieux pauvres participent aux recherches sur les questions qui les concernent. Cette volonté a donné naissance à une démarche originale en sciences sociales : le croisement des savoirs, c'est-à-dire la participation de personnes démunies, de professionnels de l'action sociale et d'universitaires à un même groupe de recherche. Au cours des années 1990, deux séminaires expérimentaux, *Quart Monde université* et *Quart Monde partenaire*, ont été consacrés aux conditions d'un véritable croisement des savoirs. Un certain nombre d'actions de co-formation en ont résulté, ainsi que plusieurs séminaires de recherche.

C'est pourquoi, chemin faisant, il a paru utile d'approfondir la réflexion sur ces expériences au cours d'un séminaire épistémologique. Réparti sur cinq journées entre mai 2015 et mars 2016, celui-ci s'est tenu sous l'égide du mouvement ATD Quart Monde et du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Il a réuni, autour des représentants de trois recherches participatives, une vingtaine de chercheurs, doctorants, membres de l'ODENORE (laboratoire CNRS de l'université de Grenoble), ainsi que des

Décédé en novembre 2017, Patrick Brun était membre du réseau du croisement des savoirs et a participé à l'équipe d'animation du séminaire épistémologique. Cet article est la reprise développée d'un exposé fait au colloque du 1^{er} mars 2017 au CNRS.

1. Le titre développé des actions dont il est ici question est : « Recherches participatives en croisement des savoirs avec les personnes en situation de précarité et pauvreté ».

2. Agir tous pour la dignité.

acteurs sociaux issus des milieux de pauvreté. Le séminaire s'est conclu par une journée de colloque au CNRS à Paris le 1^{er} mars 2017.

L'objectif du séminaire est de « construire ensemble un argumentaire précis de l'intérêt de la recherche en croisement des savoirs destiné en priorité aux acteurs de l'université de façon à trouver une reconnaissance institutionnelle de cette recherche en croisement des savoirs, à faire entendre son importance institutionnelle politique et sociale ».

L'élaboration de cet argumentaire nous a d'abord conduits à définir les problématiques de nos trois recherches participatives. Puis à discuter, entre universitaires, personnes en situation de pauvreté et personnels de l'action sociale, les points de consensus, de dissensus ou de débat sur les critères de validité appliqués à une recherche en croisement des savoirs. Cela permet d'illustrer une des spécificités de ce type de recherche qui, sans rien céder sur la rigueur académique, apporte une réelle plus-value liée à la diversité de ses participants.

■ I TROIS TYPES DE PROBLÉMATIQUES

46

Au cours d'une première session en mai 2015, trois types de problématiques ont été identifiées à la lumière des trois recherches participatives concernées.

La première autour de la question des savoirs : de quelle nature sont les savoirs produits de manière croisée et en particulier quel est le statut des savoirs issus de l'expérience ? Comment la mise en relation, la mise en tension, la mise en dialogue des savoirs issus de l'expérience avec les savoirs issus de la recherche académique et ceux issus de la pratique professionnelle enrichissent-elles les résultats de la recherche ? Le croisement des savoirs est-il utile et compatible avec toute recherche ?

La deuxième problématique concerne les conditions du processus relationnel mis en œuvre pour produire ce croisement des savoirs. Quelles sont les conditions de durée et d'organisation, permettant de prendre en compte les temporalités des différents acteurs ? Quelles démarches permettent l'instauration d'un véritable dialogue qui intègre la diversité des langages, afin qu'un croisement des savoirs puisse réellement s'effectuer et qu'une formalisation de ce croisement conduise à un texte commun ?

Troisième problématique : la finalité et la validation d'une recherche-action participative en croisement des savoirs. Les bénéfices attendus des recherches en croisement des savoirs sont relatifs à chacun des types d'acteurs : une meilleure connaissance des réalités concernées pour les chercheurs ? Une transformation des conditions de vie et des relations sociales et sociétales pour les acteurs ? Une amélioration des pratiques

pour les professionnels ? Comment ces finalités peuvent-elles être simultanément assumées, appropriées par les différents acteurs et validées par les uns et les autres ?

■ Première problématique : la question des savoirs

Les consensus ont porté d'abord sur la construction plurielle de la réalité. On s'est accordé sur le fait que la réalité est à construire tout à la fois à partir des apports cognitifs, émotionnels, expérientiels. La réalité n'est en effet réductible ni à la pensée scientifique ni aux composantes existentielle et opérationnelle. Sa complexité appelle à croiser ces approches.

Le croisement des savoirs suppose une élaboration préalable des savoirs à partir de l'expérience. Cette élaboration, en ce qui concerne les savoirs d'expérience, n'est pas seulement d'ordre individuel. Elle est le résultat de la confrontation entre les expériences individuelles, en l'occurrence celles de la précarité et de la pauvreté, et l'élaboration d'un savoir commun sur ces questions. Le croisement des savoirs confronte des savoirs construits différemment à partir de communautés de savoirs qui ont leurs propres sources et leurs propres modes d'élaboration. Dans cette perspective, les trois types de savoirs représentent trois points de vue qui concourent en quelque sorte à la recherche d'une meilleure connaissance de la réalité : le point de vue des scientifiques bien sûr, le point de vue qu'on pourrait dire opérationnel, celui des praticiens, des professionnels, et entre les deux le point de vue souvent méconnu ou suspecté, voire réinterprété à l'insu des acteurs, qui est le point de vue existentiel. Ce point de vue confronte la recherche académique aux représentants du « terrain », à tous les stades de la recherche. La recherche se trouve ainsi mieux préservée du risque de s'éloigner de ses ancrages sociaux. Le croisement des savoirs fait alors apparaître des questions nouvelles, ou des manières de vivre les problèmes (par exemple, la honte qu'éprouvent les bénéficiaires de la protection de l'enfance), et dans des formes d'expression spécifiques aux acteurs.

La question des langages, la mise en mots de l'expérience est en effet une dimension fondamentale.

Cette mise en mots n'est pas simplement un vecteur de l'expérience mais les mots, la manière de dire, la manière de présenter les choses sont l'expression d'une pensée, d'une pensée originale, d'une pensée spécifique et qui s'exprime fréquemment de manière métaphorique. Le savoir des acteurs se construit souvent à partir de récits d'expérience, tandis que celui des chercheurs (*académiques*) est largement conceptuel. À la différence du discours scientifique qui tend à faire disparaître le chercheur, l'approche existentielle ou sensible est une approche incarnée, comme le traduit l'expression de Lacan qui parle d'une « parole pleine ». Cependant,

les savoirs ainsi exprimés pas plus que les formalisations conceptuelles ne sont facilement compréhensibles par tous et cette approche nécessite des démarches de dialogue permettant aux uns et aux autres d'explicitier leur pensée. Les échanges entre savoirs profanes et savoirs scientifiques appellent les uns et les autres à bâtir un vocabulaire commun pour se comprendre et identifier entre leurs discours les intersections nécessaires à la construction de la recherche.

Les débats autour de cette démarche portent essentiellement sur deux questions : la première est relative au statut des expériences « subjectives », « militantes » ou traduisant de grandes souffrances au regard des critères objectivants de la science. Comment reconnaître et légitimer ce statut ? En d'autres termes : « comment l'épreuve se prête-t-elle à la preuve ? »

Que des « militants » soient associés à une recherche académique comme co-chercheurs, et non comme témoins d'une situation ou d'une expérience qui sera interprétée après entretien par le seul chercheur professionnel, n'introduit-il pas un risque de subjectivation voire d'idéologisation de la recherche ? Toutefois, les chercheurs eux-mêmes ne sont pas exempts de tels présupposés. Seule la rigueur des démarches et de la méthodologie permettra d'atténuer en chacun les risques de la subjectivité. Du reste qu'appelle-t-on subjectivité des acteurs ? Leur expression fournit précisément les clefs des interprétations et constitue des données sur lesquelles la recherche doit travailler. À la différence d'une recherche classique, ici les acteurs pauvres participent effectivement à l'interprétation de leurs propos aux côtés des académiques.

Deuxième débat qui a été un peu récurrent au cours du séminaire, c'est la catégorisation en trois types de savoirs. En effet, chacun des groupes d'acteurs se voit attribuer un type de savoir à décrire, identifier, construire. Mais n'est-ce pas réducteur, puisque chacun des acteurs, qu'il soit chercheur ou professionnel, peut posséder d'une manière ou d'une autre chacun des trois types de savoirs ? Même l'universitaire peut avoir vécu des épisodes de pauvreté et chacun peut avoir acquis un savoir que l'on pourrait dire savant. En revanche, le dialogue des savoirs suppose l'autonomie des savoirs en dialogue, chacun étant spécifié par son origine et son mode de construction, les savoirs expérimentiels, les savoirs savants, les savoirs opérationnels.

Enfin, nous nous sommes interrogés sur la systématisation de la démarche : faut-il toujours produire de la connaissance en croisement des savoirs ? Outre les difficultés liées au processus, il n'est pas certain que ce soit toujours pertinent par rapport aux thèmes de recherche. Les exemples fournis ont surtout concerné les thèmes de société, de relations et de politiques sociales.

Deuxième problématique : le processus de construction du croisement des savoirs

Premier consensus : on recherche moins l'objectivité – un représentant des sciences « dures » nous disait d'ailleurs que cette objectivité ne peut être surévaluée – mais il s'agit plutôt d'un processus d'objectivation par la conjonction des différentes approches. Processus qui, d'un commun accord, nous fait pratiquer la science autrement, nous conduit à des innovations méthodologiques qui enrichissent en quelque sorte la palette des chercheurs.

On pourrait ajouter que la science a toujours progressé par pas de côté, c'est-à-dire par hybridation, par le dialogue entre différentes disciplines, voire par les chemins de l'imaginaire.

Cela suppose que les uns et les autres acceptent de perdre leurs certitudes initiales pour élaborer de nouvelles certitudes nées de l'hybridation des savoirs. Le chercheur (académique) n'a plus alors le monopole du savoir. L'expérience des acteurs sociaux est aussi à interroger. L'implication réflexive des participants introduit une instance critique réciproque au cours du processus à partir du triple point de vue. Chacun est dès lors appelé à justifier comment il a élaboré son savoir et à remettre en cause les présupposés ou préconçus de ses assertions.

Les discussions au long du séminaire ont beaucoup porté sur la définition même du groupe d'acteurs.

On questionne les dénominations appliquées aux personnes, « pauvres », « très pauvres ou misérables », « démunies », « fragiles ». Quelle définition donner à ces termes ? Recouvrent-ils vraiment des expériences collectives homogènes permettant d'inférer des types de savoirs ? La mise en relation des trois types de savoirs avec des catégories sociales n'est-elle pas réductrice par rapport aux possibilités de dialogue ? Comme le remarquait un universitaire dans un des séminaires expérimentaux, n'assoit-on pas les gens sur des chaises préparées à l'avance avec des étiquettes ? Du reste, au sein d'un même groupe social il ne faut pas méconnaître les différences d'expériences et d'opinions.

Pour certains, les types de savoirs correspondraient plutôt à des types de situations et de positionnement des acteurs dans la société qu'à des catégories de population. Ces situations (de pauvreté, de maladie, de chômage, etc.), vécues individuellement, constituent aussi une fois partagées une expérience collective. Elles peuvent à certaines conditions susciter dans la durée ce que Bourdieu appelle un *ethos* collectif (pour éviter de parler de culture, bien que le mot ait été repris un certain nombre de fois dans les discussions). Si l'on admet, en effet, que ce sont les situations partagées collectivement qui engendrent des points de vue, des expériences et des

savoirs spécifiques, on évitera d'essentialiser le terme de « pauvres » et de réduire la richesse des situations. D'autres types de précarité peuvent être alors concernés. Cela nous conduira à définir pour chaque type d'acteurs en quoi les savoirs qui leur sont attribués correspondent effectivement à des savoirs collectifs préalablement construits. En ce qui concerne le mouvement ATD Quart Monde, c'est au sein des universités populaires Quart Monde que se construisent ces savoirs et l'identité collective des acteurs, même si d'autres acteurs sociaux vivant les mêmes réalités dans d'autres contextes s'y reconnaissent.

■ Troisième problématique : la question de la validation

Au travers de cette démarche, chaque groupe de savoirs (expérientiel, opérationnel, académique) vise une finalité particulière. Les académiques recherchent une meilleure connaissance de la réalité même indépendamment des effets sociaux ou sociétaux de la recherche, alors que le groupe des « acteurs sociaux » est d'abord préoccupé par la transformation des conditions sociales qui ont justifié la recherche.

De façon générale, une recherche doit produire du sens pour ceux qui l'entreprennent et la conduisent. Mais elle n'aura pas nécessairement le même sens pour les chercheurs académiques et les acteurs sociaux. Chacun peut-il alors non seulement reconnaître la légitimité de la motivation de ses co-chercheurs mais aussi s'approprier celle-ci ? Dans ce cas, les finalités de la recherche deviennent communes. Le lien entre connaissance du réel et transformation du réel constitue le moteur de la recherche et lui donne son sens. La valorisation au sein de chaque groupe et sa diffusion au dehors offrent également une source de reconnaissance aux savoirs ainsi produits.

Il n'en reste pas moins qu'il existe une tension entre souci d'une recherche canonique, respectueuse des normes scientifiques, et volonté d'une efficacité sociale de la démarche. Se pose donc la question de la validation.

Or la validation de la recherche au regard des critères de chacune de ces communautés de savoirs présente une difficulté. En effet, chaque groupe possède ses propres critères de validation liés aux finalités poursuivies par la recherche, à la nature des résultats produits et aux normes que chacun se donne. Cette difficulté est illustrée par le cadre imposé par l'université aux doctorants, bien éloigné de reconnaître des formes de recherche qui donnent aux acteurs sociaux une place à part entière. La reconnaissance institutionnelle est actuellement un frein au croisement des savoirs dans la recherche académique. Mais même si cet obstacle était surmonté, demeurerait la question de la validation croisée.

Celle-ci requiert quelques conditions : tout d'abord, que chacun des groupes s'approprie, fasse siens, en quelque sorte les critères de validité des autres groupes – les personnes en situation de pauvreté s'approprient les critères scientifiques des chercheurs et réciproquement, les chercheurs s'approprient les critères de transformation sociale des personnes. Alors peut s'opérer un « croisement des validations ». Ce qui nous amène, à quelques questions et débats : les acteurs sociaux peuvent-ils, sans formation à la démarche scientifique, s'approprier des critères scientifiques et valider les résultats des chercheurs ? De même, les chercheurs sans connaissance du milieu des acteurs, s'approprier les finalités et les critères de validité de leurs partenaires ? Une co-validation suppose une connaissance par chacun, du milieu et des normes sociales de l'autre. Celle-ci est-elle un préalable à la recherche ou un accompagnement spécifique en cours de recherche ?

Une autre forme de validation est inhérente au processus lui-même. Le croisement a-t-il été effectif, a-t-il permis l'implication de tous dans la co-recherche, modifié le regard de chacun sur l'autre ? Quelles difficultés ont affecté le dialogue et quelles solutions innovantes trouvées ? etc.

Cela rapproche le croisement des savoirs de la recherche-action. La recherche-action est-elle de même nature que la recherche en croisement des savoirs et pose-t-elle les mêmes questions en matière de validation ?

■ CONCLUSION

La réflexion commune a permis de mettre en lumière l'intérêt du croisement des savoirs, ainsi que les débats suscités par cette démarche. De nombreuses questions restent à approfondir. Nous en citerons quelques-unes :

– la constitution des savoirs chez les acteurs sociaux. À la différence des chercheurs académiques qui sont des professionnels dotés d'une compétence encadrée par des institutions et une communauté scientifique, les acteurs sociaux sont appelés à construire leur expérience et à la rendre transmissible dans un milieu étranger au leur et dans un statut jusqu'ici inégalitaire par rapport au milieu de la recherche. Par quels canaux peut passer la formation lorsqu'il n'existe pas un mouvement collectif comme ATD Quart Monde doté d'universités populaires ? Quelles sont alors les démarches de constitution des savoirs tirés de l'expérience et comment les faire accéder à la légitimité ?

– les formes que peut revêtir la participation des acteurs sociaux en situation de précarité et pauvreté aux recherches concernant leur milieu. Lors du colloque du 1^{er} mars, quelques exemples très différents de participation ont été présentés. Comment les acteurs sociaux peuvent-ils être

véritablement associés à tous les stades de la recherche : identification des besoins, élaboration des problématiques, recueil des données, co-interprétation, écriture des résultats ?

– l’approfondissement des démarches de dialogue et d’accompagnement permettant aux uns et aux autres de comprendre et se comprendre, de se donner un langage commun, d’identifier les convergences et les divergences porteuses de sens, etc. La question des temporalités dans chacun des groupes d’acteurs et de la durée se heurte aux contraintes de financement et de délais de la recherche ;

– la reconnaissance des compétences acquises et développées par les acteurs sociaux, mais aussi les apprentissages mutuels réalisés au cours de la co-recherche ;

– les conditions d’une ouverture institutionnelle de l’université et des organismes de recherche à des formes non canoniques de recherche.

C’est pourquoi le colloque du 1^{er} mars s’est achevé par un « Appel pour le développement des recherches participatives en croisement des savoirs » dont on trouvera le texte ci-après. Une plateforme collaborative doit être organisée pour approfondir ces questions et favoriser la mise en place de telles recherches. La recherche est en effet une composante essentielle de la construction d’un monde commun. Ce monde doit pouvoir accueillir toutes les expériences et tous les langages en luttant contre une uniformité qui favorise la domination de certains et l’appauvrissement de la culture de tous. Croiser les savoirs en recherche, formation et action constitue une dynamique transformative fondatrice de ce monde commun et pluriel. Cette démarche contribue, ainsi que l’a souligné le secrétaire d’État à la Recherche scientifique lors de l’ouverture du colloque, à « revitaliser » le processus d’élaboration des politiques publiques par la coproduction entre scientifiques et acteurs associatifs.